



## Guide sentier sous-marin (H/F)

**Le Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées**, est un espace naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral et géré par une association loi 1901 qui emploie une trentaine de salariés. Le site accueille environ 90 000 visiteurs par an, particuliers amateurs de jardin ou de nature, groupes adultes et scolaires, et leur propose des activités variées : visites guidées, formations, sentier sous-marin, concerts, expositions, fête des plantes, etc. Il développe également des activités commerciales en lien avec le Jardin : pépinière écologique, librairie spécialisée, café-restaurant. Le site est ouvert tous les jours, toute l'année.

### Date du poste :

CDD saisonnier du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 août 2026

### Description générale du poste :

Au sein de l'équipe médiation de l'association du Domaine du Rayol, sous l'encadrement de la responsable scientifique, vos missions principales sont :

#### Animation de l'activité sentier sous-marin :

- Réaliser l'animation de 2h du sentier sous-marin
- Sensibiliser le public en lien avec les enjeux de protection de l'aire marine protégée (AMP) : accueillir les visiteurs, leur expliquer l'histoire, la richesse et la fragilité des différents milieux rencontrés dans la baie du Figuier et s'assurer que la protection est comprise et partagée par tous.
- Mettre à jour et améliorer de façon permanente l'animation tant sur la forme que sur le contenu.
- Assurer la communication avec les membres du service Médiation et de celui de l'Accueil, pour garantir le bon déroulement de l'activité.

#### Gestion des lieux d'exposition :

- Assurer le suivi du bon état du local sentier sous-marin (e.g. ouverture/fermeture exposition, local, vestiaires, WC, balises, panneaux informatif).
- Assurer le suivi du bon état du matériel, inventaire en début et fin de saison.
- Assurer la surveillance de la zone interdite aux engins à moteurs (ZIEM) et intervention si besoin en privilégiant la pédagogie.
- Participer à des actions de nettoyage (e.g. plages, récifs).

#### Surveillance et entretien de l'aire marine protégée :

- 🍃 Patrouiller dans les zones marines protégées pour surveiller les activités humaines (pêche, tourisme, navigation, plongée, etc.).
- 🍃 Contrôler le respect des réglementations spécifiques à l'AMP (e.g. zones interdites, périodes de repos biologiques).
- 🍃 Rédiger des rapports d'incident ou de non-conformité.
- 🍃 Collaborer avec les autorités compétentes (e.g. police maritime, garde-côtes).
- 🍃 Renforcement des missions de l'équipe en place et du garde du littoral assermenté (surveillance, gardiennage, entretien, aménagement, valorisation et animation du site).



- 🌿 Appui aux enjeux de surfréquentation et suivi de fréquentation.
- 🌿 Analyse des pressions anthropiques sur le littoral.

**Collecte de données et suivi environnemental :**

- Effectuer des relevés scientifiques sur la faune, la flore et la qualité de l'eau.
- Contribuer au suivi des espèces protégées et à la surveillance des habitats sensibles.

**Profil recherché :**

BPJEPS sans scaphandre au minimum, BPJEPS avec scaphandre ou BE plongée apprécié

**Compétences techniques :**

- 🌿 Expérience appréciée en médiation et/ou animation.
- 🌿 Connaissance approfondie des écosystèmes marins
- 🌿 Capacité à adapter son discours à différents publics
- 🌿 Bonne compétence relationnelle et orale
- 🌿 Maîtrise de l'anglais
- 🌿 Maîtrise des outils bureautiques pour rédiger des rapports et analyser des données
  
- 🌿 Connaissance des législations environnementales appréciée
- 🌿 Permis B et voiture personnelle appréciés

**Qualités humaines :**

Motivation, bienveillance, force de proposition, capacités d'organisation, autonomie, rigueur, sens des responsabilités, capacités relationnelles, réactivité, adaptabilité et créativité, sens de l'écoute et de la diplomatie, goût du travail en équipe indispensable. Adhésion aux valeurs associatives et environnementales.

**Spécificités :**

35 heures/semaine. Travail en semaine, les week-ends et jours fériés selon le planning défini mensuellement. 2 jours de repos hebdomadaire consécutifs.

Travail au contact du public : adultes, enfants, familles, personnes âgées.

Travail en extérieur, par temps de pluie ou ensoleillé.

**Gratification :**

Rémunération selon la convention collective applicable au Domaine du Rayol et en fonction de l'expérience du candidat.

**CV + LM à :**

Géraldine Pérez,  
Responsable scientifique &  
coordinatrice de l'équipe médiation  
[science@domainedurayol.org](mailto:science@domainedurayol.org)